



Fiscalité, allocation forfaitaire versé au dirigeant salariés

Par **Cédric**, le **13/04/2010** à **01:12**

Chers membres,
J'ai une question sur l'imposition des allocations forfaitaires versés au dirigeants salariés. Ils relèvent d'un régime spécifique: les allocations forfaitaires versées au salariés dirigeants sont toujours imposables pour le salariés, seulement si il a choisit la déduction de frais réels il y a une exonération?? ceci est seulement pour les frais spécifique ou aussi pour les frais courants?
Merci pour répondre, je vous serai reconnaissant.)
Cédric D.